



COMMUNIQUE

N° 122 DU 08 MAI 2023

*A Messieurs Les Présidents des Ligues
De Sports de Boules*

OBJET : LICENCES SPORTIVES 2023

Messieurs Les Présidents ;

Nous avons l'honneur de vous porter à votre connaissance que l'opération de l'établissement des **Licences Sportives 2023** a débuté à partir de ce jour **08 Mai 2023**.

A cet effet, le renouvellement des **licences 2022** sera effectué par le biais des vignettes homologuées par la Fédération.

Par ailleurs, nous vous prions de bien vouloir vous rapprocher dans les meilleurs délais de la Fédération afin de finaliser les dossiers de licences ou en envoyant les bordereaux de licences par clubs dûment visés par la ligue à l'adresse mail suivante : fasboules2015@gmail.com

Veillez croire, Messieurs les Présidents en nos sentiments de respect.



رئيس الإتحادية

ج. قلاييل